

# L'ÉMANCIPATION

Chaque mois, un événement de l'histoire sociale

PASSÉ  
PRÉSENT  
FUTUR



## JUIN 1936 – GRÈVE POUR LES CONGÉS PAYÉS

La grève de 1936, par son ampleur et les conquêtes qu'elle a permises, compte parmi les mouvements sociaux les plus déterminants de notre pays.

Revenons sur les tenants et les aboutissants de ce mois de juin qui s'avèrera capital pour le développement d'une Belgique sociale.

### L'ÉMANCIPATION UN MENSUEL SOCIAL

*L'Émancipation* revient, chaque mois, sur un événement de l'histoire sociale, en alliant textes de vulgarisation, reproductions d'archives et illustrations. Réel prolongement de l'exposition *En lutte. Histoires d'émancipation*, il ne s'agit pas seulement de faire revivre le passé mais bien d'inscrire les combats pour les acquis sociaux dans le temps, selon un mode d'articulation passé, présent et futur.

## DROIT AU REPOS

Au XIX<sup>e</sup> siècle, travailler sept jours sur sept, de 12 à 14 heures est monnaie courante pour la classe laborieuse... Le droit au repos, pour les travailleurs harassés par des conditions de travail extrêmes, n'est accordé qu'après de nombreuses luttes, parfois violentes. Petit à petit, les militants ont obtenu un jour de relâche par semaine, avec la loi sur le repos dominical de 1905. En 1921, c'est le nombre d'heures par semaine qui est limitée à 48. Néanmoins, ces avancées légales laissent encore souvent de l'espace pour des abus en tout genre et, bien que le chômage soit déjà conséquent et qu'une réserve de main d'œuvre soit disponible, les travailleurs croulent sous les heures supplémentaires\*.

Le combat n'est donc pas terminé et la décennie 1930 est l'occasion de divers mouvements ouvriers pour conquérir le droit aux loisirs et aux vacances, que s'est arrogée la bourgeoisie.



Les ouvriers manifestent pour obtenir la semaine de 40h. © Ansab

\* <http://solidaire.org/articles/la-greve-de-1936-comment-les-travailleurs-belges-ont-fonde-la-securite-sociale>

## CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ANNÉES 1920/1930



Léon Degrelle. © Ceges

L'entre-deux-guerres est une période riche en rebondissements : la crise de 29, les fascistes qui gagnent du terrain, les mouvements sociaux qui se multiplient, ... Tout concourt à prouver que les inégalités et injustices sont de plus en plus difficiles à tolérer pour ceux qui œuvrent pourtant durement au redressement économique du pays : face à une économie à nouveau florissante, les travailleurs entendent bien bénéficier, eux aussi, des gains qu'ils contribuent à engendrer. Au cours de l'année 1936 par ailleurs, les résultats électoraux affichent une nette progression de l'extrême-droite, notamment avec le parti Rex de Léon Degrelle. À la gestuelle du bras tendu fasciste, s'op-



Le poing levé, symbole de lutte ouvrière. Domaine public

pose alors celle du poing levé, réel symbole de la lutte ouvrière... Contre cet extrémisme gagnant du terrain avec des discours autoritaires et discriminants, la nécessité de se mobiliser pour des conditions de vie et de travail meilleures est plus que jamais d'actualité.

## PRÉCURSEUR FRANÇAIS :

# LE FRONT POPULAIRE

En mai 1936, la France est le théâtre de nombreux mouvements de grève dans le secteur métallurgique, contre des licenciements au départ puis, plus largement, pour des augmentations salariales et une amélioration des conditions de travail.

Véritables gestes de ralliement, des poings levés se dressent lors des défilés du Front populaire, nouvellement élu au début du mois de mai. A sa tête, Léon Blum est chargé de former un gouvernement. Avant même qu'il puisse mener à bien cette entreprise, les grèves et occupations d'usine surviennent. Devant un tel mouvement, le



Travailleurs français unis dans la lutte. Crédits inconnus

gouvernement socialiste radical de Blum conclut les accords de Matignon, instituant, entre autres, deux semaines de congés payés.



À gauche : Léon Blum, chef du gouvernement du Front Populaire. Crédits inconnus

## DÉCLENCHÉMENT DU MOUVEMENT



Albert Pot et Theophil Grijp. Crédits inconnus

En Belgique, à la même période, une tension est palpable.

À Anvers, un groupuscule fasciste est occupé à mettre le feu à des calicots placés devant le local où Albert Pot occupe un bureau en tant que chef de la propagande de la jeunesse syndicale. Il est justement en pleine

réunion avec ses collègues, parmi lesquels Theophil Grijp, membre du Conseil de la ligue des travailleurs du port. Alertés de ce qui se passe à l'extérieur, ils sortent et sont abattus par balle.

Dans les jours qui suivent immédiatement leur décès, les élections voient sortir victorieux les partis fascistes à Anvers. Les funérailles de Pot et Grijp rassemblent de nombreux anversoises qui marchent ensemble pour honorer les deux victimes mais aussi pour protester contre cette extrême-droite qui gagne du terrain. Un mouvement social est en train de se former...

Le jour de l'inhumation, les dockers anversoises décident d'arrêter le travail pendant 24 heures spontanément, contre l'avis des dirigeants syndicaux.

## ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA GRÈVE DE 36

C'est donc de la base, des travailleurs eux-mêmes qu'est née cette grève de grande envergure, qui n'a donc pas attendu de mot d'ordre syndical pour être lancée. Le mouvement s'étend vite à divers corps de métier et se révèle l'occasion de formuler d'autres revendications comme l'augmentation salariale, par exemple.

En à peine quinze jours, presque tous les secteurs sont à l'arrêt en Belgique, avec un pic le 18 juin, date à laquelle on annonce un

demi-million de grévistes à travers le pays ! Pour les dirigeants, ce n'est pas faute d'avoir essayé de réprimer les manifestations : coups de feu, charges à cheval sont autant de moyens utilisés par les autorités pour affaiblir et décourager, en vain, les grévistes.

Il s'agit d'une grève interprofessionnelle, nationale et menée en front commun : tous les ingrédients sont réunis pour créer un réel rapport de force, permettant aux travailleurs de faire entendre leurs revendications.



Le mouvement de grève s'étend. © MVW

# CONSÉQUENCES DIRECTES

Devant l'ampleur du mouvement et sous l'influence de ce qui avait été mis en place quelques semaines plus tôt en France, une Conférence Nationale des Travailleurs est organisée: les ouvriers, dans un contexte de reprise économique, comptent faire entendre leur voix pour profiter des richesses qu'ils contribuent à produire!

Si la gendarmerie a tout de même réussi à ce que certains battent en retraite, le premier ministre Van Zeeland annonce à la population différentes réformes dès le 24 juin 1936. Celles-ci prévoient l'augmentation salariale et l'instauration d'un salaire minimum, la semaine des 40 heures sans diminution des revenus, la reconnaissance syndicale et toute une série de mesures qui préfigurent notre système de sécurité sociale: assurance-maladie, allocations familiales augmentées, ... Le 27 juin 1936, la Belgique suit l'exemple de biens d'autres pays européens et offre la possibilité aux ouvriers de bénéficier, au même titre que les bourgeois, de périodes de loisirs et de vacances, à concurrence de six jours par an.



« Quelques jours par an,  
l'ouvrier peut cesser de perdre  
sa vie à la gagner »

Le même été, le journal socialiste Vooruit interviewera une travailleuse française venue passer ses premiers congés payés au Kemmelberg. Elle résume sa vie au journaliste: « Quinze ans de mariage, trois enfants et, comme mon mari, le boulot quotidien à l'usine. Travailler, manger, dormir. Et puis, d'un coup, la semaine de 40 heures, les congés payés, des contrats collectifs obligatoires! »

Analysée par Danielle Tartakowsky (profes-

seure d'histoire à l'université de Paris-VIII), la singularité de 1936 est la suivante: pour une des rares fois, « le fruit de la lutte s'inscrit immédiatement dans le quotidien des ouvriers qui l'ont menée ». Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, les défenseurs d'un réel système de sécurité sociale obtiennent la signature du fameux Pacte social, qui rend obligatoires et généralisées les protections des travailleurs, glanées au fil de décennies de luttes.



NOUVELLE FORME DE CONTESTATION :

## L'OCCUPATION D'USINE

De nouvelles formes d'actions sont, en outre, associées à la grève de 1936. À l'instar de ce qui se passait déjà en France, les manifestations de rue ne constituent plus le seul moyen pour faire entendre sa voix: les ouvriers restent sur leur lieu de travail, tout en refusant d'accomplir leur besogne! C'est à la FN de Herstal que la première occupation d'usine en Belgique a lieu... Ces actions s'appuient sur une idéologie forte: « Après tout, disaient-ils, ce sont nos machines, nos outils, notre usine [...] ils se sentent copropriétaires de fait. Pour consacrer cette copropriété, ils s'imposent des

privations, ils couchent sur le sol, ils se nourrissent comme dans un camp de fortune. Ils entretiennent les rouages en état de marche, ils balayent les locaux, ils ne veulent pas que d'autres soient appelés à les remplacer. » Par cette méthode, ils empêchent ainsi les patrons d'engager d'autres ouvriers à leur place, ils bloquent réellement l'activité... Bien plus qu'une protestation contre le patron, qu'ils enferment parfois avec eux, les travailleurs s'insurgent contre un système économique qu'ils jugent défectueux et qu'ils espèrent bien améliorer.

# RÉSISTANCES AU CHANGEMENT



« L'expérience prouve que ceux qui gagnent assez en deux ou trois jours pour fournir l'entretien de leur famille, restent oisifs les autres jours et se livrent le plus souvent à la débauche »

Les arguments contre les congés payés ne manquaient pourtant pas. Dans le chef du patronat, c'est le ralentissement de la production et le déclin de l'économie assurée! Par ailleurs, certains s'insurgent contre l'oisiveté évidente et néfaste que de telles dispositions engendreraient, les ouvriers étant tout simplement incapables d'occuper leur temps libre à autre chose qu'à la débauche. Ces mêmes détracteurs se répandent en discours fumeux, selon lesquels donner l'accès aux loisirs revenaient à offrir l'occasion d'user le salaire familial au cabaret, dans la boisson et les jeux.

Autre raison de mépriser les congés payés: les stations balnéaires, autrefois réservées de fait aux bourgeois, commencent à attirer les familles ouvrières... Ce mélange ne sied guère aux plus aisés qui rechignent à côtoyer la classe laborieuse hors des murs de l'usine ou de l'entreprise!

# ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS DE CONGÉS PAYÉS

« Il faut se distinguer des riches oisifs, qui sont des parasites sociaux. La culture, le sport, la santé, le rapprochement de la nature, ... doivent saturer la durée qui échappe au travail. (...) la liberté n'est ni l'anarchie, ni la pure jouissance »

La bourgeoisie profitait déjà de larges périodes dédiées aux loisirs et aux vacances, bien avant la législation de 1936. Cette année-là, après, entre autres, le Luxembourg, la France, l'URSS, le Chili, l'Espagne ou le Mexique, ce sont 6 jours de congés payés qui sont octroyés à toutes les classes sociales !

Cette conquête ne semble pourtant pas aller de soi pour les travailleurs, peu habitués à vivre sans contrainte professionnelle: il faut maintenant apprendre à s'amuser! L'organisation des loisirs devient d'ailleurs un enjeu majeur pour le mouvement ouvrier, qui met en œuvre une véritable politique pour encadrer ce temps libre à des fins utiles. Aux côtés des coopératives qui s'y intéressent également, des centres de vacances, des agences se développent afin de proposer des activités aux travail-

## Les congés payés!



**JADIS**, dans le monde entier, les ouvriers travaillaient dans des ateliers trop étroits, sombres et enfumés. Le labeur y était long et pénible. Cependant les bénéfices industriels étaient maigres et les salaires étaient bas. Le pays entier était pauvre.



**A PRÉSENT**, grâce surtout aux inventions modernes, la production s'est fortement accrue. La vapeur, l'électricité, les aciers, les machines de tous genres permettent aux travailleurs de produire plus, de gagner plus et de se fatiguer moins. Les bénéfices réalisés par les entreprises ont alors permis la construction d'ateliers spacieux, clairs, aérés.



**JADIS** également les employés, les fonctionnaires, travaillaient dans des conditions défectueuses. On ne se souciait pas assez du confort, l'hygiène était peu à la mode.



**A PRÉSENT**, les affaires ayant meilleur rendement, on s'est efforcé de réaliser des bureaux rationnels. On a inventé des machines à écrire, à calculer, à timbrer, etc. Aussi les gens de bureau finissent leur journée plus vite que jadis et leurs traitements sont améliorés.



**ET PUIS...** voici les congés payés! « Y a d'la joie!... » Que de reposantes flâneries en perspective! Par ailleurs une enquête a révélé que la plupart des congés étaient en partie consacrés à l'embellissement du home. Ainsi la joie des congés ne sera pas éphémère. Elle se prolongera toute l'année grâce à un intérieur rendu plus sain et plus gai.



**JADIS** on ne pouvait guère se payer de commodités! Les ménagères étaient accablées de besogne. Il fallait notamment recurer les planchers faits de bois ou de carreaux. Et malgré tant d'efforts les pièces étaient peu riantes!...

Les congés payés, au rang des avancées sociales majeures © Carhop

leurs qui échappent, pour la première fois, à leur environnement misérable.

Quoi qu'il en soit, la durée des congés payés s'étend peu à peu, avec quelques moments forts comme l'obtention d'une troisième semaine de vacances en 1963. Les quatre semaines dont nous jouissons actuellement arrivent encore plus tard, en 1975.

Pour gérer pratiquement cette mesure de laquelle profitent à présent tous les salariés, la Caisse nationale des Congés Payés, dépendante du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, est mise en place juste après la deuxième Guerre mondiale. Aujourd'hui, il s'agit de l'Office national des vacances annuelles. Il constitue l'une des branches du système de sécurité sociale belge.

# ET AUJOURD'HUI ?

Les experts s'accordent à dire que nous n'avons jamais produit autant de richesses et, pourtant, les inégalités sont toujours plus criantes. Ce contexte n'est pas sans rappeler celui du milieu des années trente, où la productivité allait bon train, enrichissant les nantis, au mépris de ceux qui en étaient les principaux acteurs: les travailleurs. Au nom du sens des responsabilités, du « bon sens », il est demandé à la population de fournir de plus en plus d'efforts, de travailler plus et plus longtemps, pour combattre une crise financière qu'elle n'a pourtant absolument pas créée.

À l'aube de ce nouveau millénaire, les ménages belges à deux revenus travaillent en moyenne 72 à 76 heures par semaine, à un rythme qui n'a cessé de croître. Par

ménage, c'est une trentaine d'heures de plus qu'au sortir de la deuxième Guerre mondiale et, pourtant, la précarité ne régresse pas\*... Le stress, la course à la productivité et à la rentabilité, le chômage, l'impression de ne pas avoir de temps pour soi sont autant de réalités qui marquent la vie de nombreux belges actuellement. Pierre Reman, professeur de l'UCL, le rappelle néanmoins concernant l'instauration des congés payés: « Les pères prenant leurs vacances avec leurs enfants, les relations familiales se sont renforcées. Les loisirs, la redistribution des revenus et le temps libéré, améliorent non seulement le bien être, mais ne sont pas défavorables à une société de croissance ». Alors, pourquoi ne pas ralentir cette machine infernale néolibérale, pour répartir mieux le tra-

vail et les revenus? Et si, à l'instar de ce qu'ont proposé les travailleurs de 1936, une autre organisation du travail était envisagée, pour cesser de perdre sa vie à la gagner? À eux aussi, il était répété qu'il n'y avait pas d'alternative et pourtant: « ils ont osé, ils ont gagné\*\* »!

\* Réduction du temps de travail, FGTB, janvier 2003.  
\*\* Titre de l'ouvrage de François Auvray (2006).



En vacances à la mer. © Carhop



Gréviste, preneur d'otages? © CGT

Une publication de l'asbl Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

Éditeur responsable : Robert MOOR, Président  
Bd de la Sauvenière 33-35 - 4000 LIEGE  
Tél. : 04/232 70 40 - Fax : 04/222 27 74  
Courriel : info@calliege.be  
Site : www.calliege.be

L'asbl Centre d'Action Laïque de la Province de Liège remercie l'ensemble des collaborateurs qui ont contribué à cette réalisation, ainsi que, Raymond Vervinck (impression) et Thomas Jungblut (graphisme).

Pour tous renseignements : Service Solidarité  
Audrey Taets, Coordinatrice - Tél. : 04 232 70 58  
Malika Blach, déléguée - Tél. : 04 250 99 57  
Courriel : solidarite@calliege.be

